



Numéro de l'acte	2023-54-STLL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023

QUESTION N°2023-54

TRAVAUX : AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE PHASE 1B QUAI DU COMMERCE RUE MARCEL DELAPLACE – AVENANT N°1
ENTREPRISE PINSON PAYSAGE NORD - LOT 3 : ESPACES VERTS

RAPPORTEUR :

Monsieur Dominique LARDEUR
Conseiller Délégué, Travaux – Jardins Ouvriers – Cimetières

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique ;
Vu la délibération n°2021-69-STSP du 06 mai 2021 autorisant Mr le Maire à signer le marché

Considérant qu'en cours de chantier les aléas de chantier ont nécessité des adaptations des quantités et des travaux à réaliser.

Considérant la délibération du 6 mai 2021, le conseil municipal a autorisé Mr le Maire à signer les marchés de travaux en vue de l'aménagement du centre-ville pour la phase 1B - Quai du Commerce.

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant pour le lot 3 : ESPACES VERTS afin d'intégrer des travaux supplémentaires, des aléas de chantier qui ont entraîné des modifications des quantités initialement prévues et des travaux complémentaires nécessitant l'incorporation de prix nouveau et un prolongement des délais, détaillés dans l'avenant n°1.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au lot 3 : ESPACES VERTS pour la société PINSON PAYSAGE NORD portant le montant du marché à 209 995.16 € HT (Deux cent neuf mille neuf cent quatre-vingt-quinze euros et seize centimes).

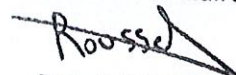
ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	26
- Votes défavorables	2
- Abstentions	0

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le 14 AVR 2023 et publication ou
notification le 14 AVR 2023

Monsieur le Maire


Benoît ROUSSEL

Fait à ARQUES
Le 12 avril 2023

Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Le secrétaire de séance,
Arnaud WILQUIN







REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

Affiché le 14 avril 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Onze Avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le cinq avril 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 25 présents pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 26 présents à partir de la question 2023-45
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43, 2023-44 et 2 absents excusés avec pouvoir à partir de la question 2023-45

Johnny WALLART ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT pour les questions 2023-41, 2023-42, 2023-43 et 2023-44 incluse

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL

Monsieur Arnaud WILQUIN est nommé secrétaire de séance.